



Annulation d'un congé sabbatique.

Par **thehush_old**, le **19/09/2007** à **15:43**

Bonjour,

Mon employeur vient de m'annoncer son intention d'entamer un plan de licenciement économique dans l'entreprise.

Je fais parti de la première charette.

J'ai posé un congé sabbatique pour le mois de décembre, je voudrais savoir si ce congé est rompu par le simple fait d'être licencié? La question semble bizarre, mais j'aimerais savoir.

Mon préavis devrait se terminer mi novembre.

Faut il que je fasse un courrier d'annulation de Congé?

Merci pour votre aide.

m.